

Bascharage, le 08 juin 2026

## AVIS AU PUBLIC

Concerne : Rôle de répartition du produit de chasse, exercice 2026-2027  
Compte définitif, exercice 2025-2026

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public, que le rôle de répartition et le compte définitif du produit de location de la chasse du lot **568** peuvent être consultés pendant la période du 10.06.2026 au 24.06.2026 auprès du secrétaire-trésorier par rendez-vous.  
Numéro portable +352 691380034.

Tous les propriétaires des fonds non bâtis et non retirés d'un lot de chasse sont tenus de compléter leurs données via la plateforme « myguichet » ou communiquer leurs données bancaires au secrétaire-trésorier.

Le secrétaire-trésorier  
Marc Blasen